

# CONSEIL MUNICIPAL des 17 février et 18 mars 2014

## Compte rendu

### 17 février 2014

**MEMBRES PRÉSENTS** : Daniel PEROTTI, Christine CHARRET, Delphine LORON TRAVARD, Danielle BRUNO, Lucien BATTANDIER, Ingrid MEUNIER, Alain COQUET, Lionel TAMAIN, Jérôme LACOUR, Bernard THIEN

**MEMBRES ABSENTS** :

**SECRÉTAIRE DE SEANCE** : Ingrid MEUNIER

### 18 mars 2014

**MEMBRES PRÉSENTS** : Daniel PEROTTI, Christine CHARRET, Delphine LORON TRAVARD, Danielle BRUNO, Ingrid MEUNIER, Alain COQUET, Lionel TAMAIN, Jérôme LACOUR, Bernard THIEN

**MEMBRES ABSENTS** : Lucien BATTANDIER

**SECRÉTAIRE DE SEANCE** : Christine CHARRET

### Taxes communales 2014

Le conseil municipal décide de ne pas augmenter le taux des taxes communales

- Taxe d'habitation : 11.31 %
- Foncier bâti : 8.96 %
- Foncier non bâti : 31.22 %
- CFE : 17.11 %

### Assainissement communal : tarif 2014

Le conseil municipal décide de ne pas augmenter le tarif de la redevance assainissement 2014 :

- partie fixe : 25 €
- partie variable : 0.85 € le m<sup>3</sup>

### Subventions aux associations communales et intercommunales 2014

Le conseil municipal attribue les subventions qui seront allouées aux associations communales et intercommunales en 2014

COMITÉ DES FÊTES	300,00	AMICALE SAPEURS POMPIERS ST MARTIN	30,00
ASSOCIATION RENAISSANCE URFÉ	300,00	SPA	100,00
PASSERELLE 109	300,00	ARCHE DE NOÉ	111,20
SOCIÉTÉ DE CHASSE	180,00	BASKET CLUB DE NOIRETABLE	20,00
SOU DES ÉCOLES R.P.I.	120,00	ASSO SPORTIVE COLLEGE LE BREUIL ST JUST	80,00
CLUB DE L'AMITIÉ	120,00	COLLECTIF INTER ASSO CANTON ST JUST	100,00
AVENIR SANTE EN PAYS D'URFÉ	100,00	<b><u>Subventions exceptionnelles</u></b>	
A.D.M.R. ST JUST	200,00	COMITÉ DES FÊTES	1 500,00
AMICALE SAPEURS POMPIERS ST JUST	80,00	SOU DES ECOLES RPI (20 ans)	300,00

### **Compte Administratif 2013 – COMMUNE**

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal approuve le compte administratif 2013

- Résultat excédentaire d'investissement de 22 817.99 €
- Résultat excédentaire de fonctionnement de 103 998.82 €.

### **Compte Administratif 2013 – ASSAINISSEMENT**

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal approuve le compte administratif 2013

- Résultat déficitaire d'investissement de 39 168.44 €
- Résultat excédentaire de fonctionnement de 2 152.92 €.

### **Compte de Gestion 2013 – COMMUNE**

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal approuve le compte de gestion 2013 qui est conforme au compte administratif 2013 - commune

### **Compte de Gestion 2013 – ASSAINISSEMENT**

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal approuve le compte de gestion 2013 qui est conforme au compte administratif 2013 - assainissement

### **Budget Primitif 2014 – COMMUNE**

Le budget primitif est voté à l'unanimité pour :

- Section de fonctionnement : 386483.370 €
- Section d'investissement : 192 034.86 €

### **Budget Primitif 2014 – ASSAINISSEMENT**

Le budget primitif est voté à l'unanimité pour :

- Section de fonctionnement : 22 926.98 €
- Section d'investissement : 58 772.42 €

### **Vente d'un terrain**

Le conseil municipal par 6 voix POUR et 4 ABSTENTIONS accepte la vente de la parcelle cadastrée section C n°787 d'une surface de 222 m<sup>2</sup> à Maud BATTANDIER et Ludovic TAILLANDIER pour un montant de 3 500 €.

Séances levées à 22 h 30

Le Maire  
Daniel PEROTTI